



SSP ENSEIGNEMENT

LETTRE SPÉCIALE 14 JUIN 2019 - SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS

VAUD@SSP_VPOD.CH

HTTP://VAUD.SSP-VPOD.CH

FACEBOOK: SYNDICAT SSP VAUD

VERS UNE GRÈVE DES FEMMES*, VERS UNE GRÈVE FÉMINISTE

* TOUTES PERSONNES SE RECONNAISSANT EN TANT QUE FEMMES

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, PARTOUT EN SUISSE, DES FEMMES* SE RASSEMBLENT ET S'ORGANISENT - CERTAINES POUR LA PREMIÈRE FOIS - POUR L'ÉGALITÉ, CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE SEXISME. ENSEMBLE ET AUX CÔTÉS DE TRÈS NOMBREUX HOMMES SOLIDAIRES, ELLES-ILS ONT MANIFESTÉ PAR MILLIERS À BERNE LE 22 SEPTEMBRE DERNIER. ENSEMBLE, ELLES PRÉPARENT LA JOURNÉE D' ACTIONS ET DE GRÈVE DU 14 JUIN 2019. AU SSP-ENSEIGNEMENT, DES ENSEIGNANTES SE SONT DÉJÀ RÉUNIES UNE PREMIÈRE FOIS ET CERTAINS ÉTABLISSEMENTS ONT COMMENCÉ À SE MOBILISER. POURQUOI LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS SONT AUSSI CONCERNÉ·E·S...

POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL ÉGALES DANS L'ENSEIGNEMENT

- > Les professions les plus féminisées sont les plus dévalorisées. Cela existe dans l'enseignement aussi puisque c'est dans l'enseignement primaire (85 % de femmes) que les salaires sont les plus bas, les collègues ne bénéficient pas non plus du cliquet; à l'inverse, les salaires sont les plus élevés au secondaire II où les hommes restent majoritaires (61%).
- > Le travail à temps partiel est nettement plus répandu chez les femmes: en 2016, elles n'étaient que 49% de généralistes à travailler à plus de 80% et 49% au secondaire I, elles étaient 22 % au sec II à 80% ou plus (contre 72% des hommes au primaire et 42% au sec I et II).
- > Le travail à temps partiel, les interruptions de carrière et la classe salariale se répercutent fortement sur le montant de la retraite.

Les perspectives de promotion et de diversification sont nettement moins bonnes pour les femmes*:

- > À la DGEO, en 2018, elles sont environ 25% à occuper le poste de directrices alors même qu'elles sont clairement les plus nombreuses; elles sont davantage à occuper le poste de doyennes (56%), 75% au primaire contre 38% au sec I. Le type de tâches attribuée est très souvent différent: aux hommes, les tâches ad-

ministratives (70%), aux femmes, les tâches liées à la pédagogie compensatoire ou à l'enseignement spécialisé où elles sont deux fois plus nombreuses que leurs collègues masculins. C'est le même type de différences que relevait une étude en 2012 au sujet des gymnases. De plus, à la DGEP, les femmes* ne sont actuellement que 15% à être directrices, tandis que 36% d'entre elles assument la tâche de doyenne.

Il faut dire que les enseignantes ne sont de loin pas toujours aidées dans la conciliation de leurs vies professionnelle et privée:

- > Il n'est pas rare qu'elles subissent des pressions, lors de l'embauche ou en activité, à propos d'une potentielle grossesse ou de leur grossesse actuelle.
- > Le droit à la pause allaitement n'est que très rarement respecté ou après une longue lutte de la femme concernée.
- > L'élaboration des horaires des enseignant·e·s à temps partiel posent régulièrement des problèmes dans les établissements, qui se refusent à tenir compte de certaines contraintes personnelles, notamment la charge d'enfant(s).
- > Enfin, les enseignantes ne semblent souvent pas exister pour l'administration de leur établissement et aux yeux de leur employeur qui continuent, le plus souvent, à appliquer la règle résumée par la formule "Le masculin l'emporte sur le féminin".



POUR UN ENSEIGNEMENT ÉGALITAIRE

- > Beaucoup de moyens d'enseignement continuent à véhiculer une représentation stéréotypée et sexiste des femmes*; elles sont ainsi invisibilisées et/ou infériorisées. Cela fait perdurer les préjugés et contribue à légitimer un certain ordre social.
- > Des ressources, références et autres manuels collectant ou présentant des œuvres faites par des femmes* ou/et incluant des femmes* manquent cruellement (littérature, histoire, arts, ...)
- > Les disciplines d'enseignement sont fortement genrées par discipline, notamment pour celles les plus dotées en terme d'horaire (les femmes* enseignent les langues, les hommes les mathématiques); cela favorise la persistance des stéréotypes auprès des élèves et la construction d'une différenciation hiérarchisante. Dans l'enseignement professionnel, le genre des enseignant-e-s reflète les inégalités du monde du travail: dans les filières techniques, la plupart des enseignant-e-s de branches professionnelles sont des hommes, alors que dans les filières sociale ou commerce/vente on trouve une majorité d'enseignantes. Ainsi, dans les filières techniques, bien souvent, les seules enseignantes sont celles de maturité ou de culture générale.
- > Des nombreuses études ont démontré que les interactions enseignant-e-s - élèves sont aussi fortement imprégnées par le genre: les filles sont moins souvent interrogées, les garçons sont plus réprimandés et sanctionnés, mais plus poussés à réussir car les enseignant-e-s pensent très souvent que les garçons n'exploitent pas suffisamment leurs capacités alors que si les filles réussissent moins c'est qu'elles en sont moins capables. L'indiscipline des garçons est le plus souvent vue comme indéniable mais naturelle, elle est vue comme un défaut (contre-nature) chez les filles.
- > Les filles n'ont le plus souvent pas les mêmes opportunités que les garçons de pouvoir réellement exister et de se projeter dans les paroles de leurs enseignant-e-s ainsi que dans les communications de l'administration de l'école, puisque, par exemple, le masculin est quasi systématiquement utilisé, soit disant pour faciliter la lecture ou pour ne pas rallonger un discours.

PAR SOLIDARITÉ POUR TOUTES LES SALARIÉES

- > Même si le principe de l'égalité salariale figure depuis 37 ans dans la Constitution fédérale, la différence entre les salaires des hommes et ceux des femmes* est encore de 17%. Deux cinquièmes environ de cette différence ne peuvent pas s'expliquer par des facteurs objectifs comme la différence de formation, la position hiérarchique et les profils de tâches. Dans l'ensemble, les femmes avec un travail lucratif perdent presque 10 milliards de francs par année.
- > Dans le secteur public, à temps plein, l'écart salarial est de 16%. Comme la majorité des femmes travaille à temps partiel, la différence sur la fiche de paie est de 32%.
- > Ceci engendre donc une double peine pour les couples lesbiens.

- > Les femmes sont toujours confrontées à un plafond de verre, on leur demande encore de choisir entre une carrière et une famille, ce choix n'est jamais imposé aux hommes.
- > Les métiers dit "féminins" sont victimes d'une dévalorisation qui a notamment des répercussions salariales. Par exemple, les concierges (majoritairement des hommes) sont mieux payés que les assistantes en soins et santé communautaire (majoritairement des femmes).
- > Les femmes subissent encore beaucoup de pression et de harcèlement au travail.
- > Les femmes craignent toujours les conséquences liées à leur congé maternité lorsqu'elles reprennent le travail (licenciement, arrêt de l'évolution de la carrière, ...).
- > Le travail domestique n'est pas valorisé en plus de ne pas être payé.
- > À l'État de Vaud, le congé pour enfant malade est de 5 jours, même s'il y a plusieurs enfants. De plus si les deux parents sont employés par le canton, ces 5 jours sont à se répartir.
- > La conciliation vie privée - vie professionnelle demeure difficile: il n'y a toujours pas assez de places d'accueil pour les enfants en âge préscolaire et les parents éprouvent des difficultés à trouver des solutions de garde pour le midi, le mercredi après-midi, le week-end et les vacances scolaires pour les enfants allant à l'école.

POUR UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE (ET DONC DES SERVICES PUBLICS FORTS)

- > Les femmes restent sous-représentées aux postes décisionnels (entreprises, médias, politiques, administrations...).
- > Dans les tribunaux, les plaintes pour inégalités salariales sont rejetées dans 76% des cas, celles pour harcèlement sexuel dans 83% des cas.
- > Les femmes subissent toujours des remarques sexistes et du harcèlement.
- > La culture du viol demeure omniprésente.
- > Les chiffres témoignent de la persistance des violences conjugales, y compris des viols. Une personne meurt toutes les deux semaines des conséquences de la violence domestique (61,7% des cas d'homicide concernent des femmes, 20,9% des hommes, 17,4% des enfants sur la période allant de 2009 à 2016)
- > L'exclusion de l'espace public est encore une réalité (harcèlement de rue, sentiment d'insécurité, division genrée des lieux de circulation et de sociabilité,...)
- > Dans les médias, les femmes sont toujours représentées de façon sexuée.
- > Les productions artistiques sont encore trop faites par les hommes et pour les hommes.
- > La charge mentale des femmes est largement plus importante que celle des hommes et la répartition des tâches ménagères se fait en défaveur de celles-ci.
- > Le congé paternité officiel est d'un jour!
- > Bien souvent, ce sont les femmes qui pallient les manquements de l'Etat: elles jouent le rôle de proches aidantes, d'éducatrices de la petite enfance. Le travail non rémunéré est effectué par elles dans 62% des cas.

INFORMATIONS - ADHÉSION

- JE SOUHAITE PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SSP
- JE SOUHAITE ADHÉRER AU SSP

Nom Prénom
 Rue et n° Localité
 Téléphone Lieu de travail

À renvoyer à: SSP Région Vaud - case postale 1324 - 1001 Lausanne ou à vaud@ssp-vpod.ch



[HTTP://VAUD.SSP-VPOD.CH](http://vaud.ssp-vpod.ch)
FACEBOOK: SYNDICAT SSP VAUD